

Enjeu 3 : Prévenir les effets des mutations du milieu

Le troisième enjeu consiste à prévenir les mutations en cours du territoire et de l'environnement global. Les espaces naturels évoluant de manière importante se sont refermés autour des villages et hameaux et le mélézin laisse petit à petit la place à des formations forestières plus stables. Cette évolution du territoire risque de faire disparaître certains milieux (bocage, landes, ...) support d'activités pastorales et d'une importante biodiversité mais aussi de priver à long terme le territoire de sa ressource en mélèze, élément majeur de l'identité de ce territoire montagnard. Enfin, les changements climatiques en cours viennent compléter la dynamique de changements globaux et font peser une menace tant sur les formations forestières en place que sur la biodiversité.

Il s'agit ainsi de maintenir les fonctionnalités des pratiques agricoles et pastorales, de pérenniser les formations de mélézin et d'augmenter la résilience des peuplements forestiers face aux crises climatiques prévues.

- | | |
|------------|---|
| Objectif 1 | limiter l'embroussaillage sur les milieux sensibles |
| Objectif 2 | Pérenniser et développer les formations de mélézin |
| Objectif 3 | Anticiper les effets des changements climatiques par une sylviculture adaptée |